



Appels et lettre ms de dso capital

Par **Margottelrx**, le **11/09/2019** à **15:42**

Bonjour, rnIl y a de ça 5 ans, j'ai suivis une formation chez Ligne et formation rnLes cours ne m'apprenant rien de pertinent et ayant des soucis d'argent j'ai résilié le contrat au bout de 3 mois rnSans suit des appels et des lettres d'une société de recouvrement rnJ'ai pris peur et j'ai payé la totalité de la dette rnSoit 80 euros par mois pendant un an et demir rnCela fait plus de deux ans que j'ai payé la totalité auprès de Mme Carucci rnMais aujourd'hui je reçois à nouveau des lettres et des appels du même type, de la part de de Dso capital rnComme quoi ma dette n'a pas été finis de payer et ils me réclament 159 euros rnJe leur ai expliqué que j'avais déjà payé la totalité, ils me demandent donc des peuvent rnMais a part les prélèvement s'il y a maintenant plusieurs années je n'ai aucune preuve rnQu'est ce que je peux faire ? rnAprès plusieurs recherche j'ai vu qu'il pourrait s'agir d'une arnaque rnEst ce risquer d'attendre d'avoir réellement un courrier avec AR d'un huissier ? rnMerci par avance de votre reponse

Par **morobar**, le **11/09/2019** à **17:45**

Bonjour, rnCe n'est pas vraiment une arnaque, mais la mise en recouvrement d'une dette vraisemblablement prescrite. rnL'organisme de formation a revendu une créance (peut-être en rélaité, selon vous, soldée) à bas prix à uin financier qui espèree en retirer quelques sous. rnAlors ne faites rien, ne payez rien, n'evoyez rien...accumulez et notez les relances destinées à vous faire craquer et puis cela s'arrêtera un jour.

Par **Margottelrx**, le **11/09/2019** à **17:56**

Merci beaucoup pour votre réponse :)